

# Evolution des programmes rentrée 2018

Des programmes simplifiés et clarifiés pour les cycles 2, 3 et 4, entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2018-2019 pour le français, les mathématiques, l'enseignement moral et civique. L'objectif visé est d'apporter aux programmes 2016 une terminologie plus claire et des contenus plus explicites.

Les repères de progressivité ont été enlevés.

## **EN FRANCAIS**

Il n'y a aucun changement pour l'enseignement de l'oral.

Les points suivants sont affirmés et réaffirmés :

- ▶ Les liens entre les différents domaines du français.
- ▶ Les activités systématiques qui permettent d'acquérir et de consolider la maîtrise du code et la mémorisation des mots.
- ▶ Les stratégies de compréhension de l'écrit sont à enseigner explicitement.
- ▶ L'étude de la langue fait l'objet d'un enseignement explicite et rigoureux.

## **Au cycle 2**

### **Lecture**

- ▶ Les attendus sont les mêmes qu'en 2015, s'y ajoute : Lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.
- ▶ Il est précisé que le texte d'une demi-page que les élèves doivent savoir lire à voix haute doit compter 1400 à 1500 signes.

Il est précisé que la première année, les élèves parviennent à un déchiffrage aisé et à une automatisation de l'identification des mots pour acquérir au cours des trois années du cycle une réelle autonomie dans la lecture de textes variés dont les textes informatifs, adaptés à leur âge.

### **Comprendre**

Les compétences sont les mêmes. C'est dans la formulation que certaines sont modifiées.

Exemple : Parmi les activités permettant aux élèves de mieux comprendre, le texte parle de la fluence en lecture.

### **Ecriture**

Deux parties distinctes : « apprendre à copier » et « apprendre à rédiger ».

- ▶ Les attendus sont les mêmes.
- ▶ Les points suivants sont réaffirmés :
  - l'importance de la copie et de son apprentissage ;
  - l'utilisation des fonctions simples du traitement de texte ;
  - l'articulation de la rédaction avec la lecture des tâches quotidiennes d'écriture ;
  - l'importance de la relecture et de la vigilance orthographique.

La compétence « apprendre à écrire » est remplacée par « écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche ».

Pour la compétence : « Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit », le lien avec la grammaire est renforcé : « Activités de réécriture en changeant le genre ou le nombre du sujet ou en changeant le temps de la conjugaison. »

### **Etude de la langue**

Les attendus sont les mêmes qu'en 2015.

Conformément à ce qui a été annoncé dans les directives ministérielles du 26 avril 2018, la démarche pour l'étude de la langue est : observation, manipulation d'énoncés oraux et écrits issus de corpus soigneusement constitués, structuration des apprentissages et formulation de règles, automatisation et mémorisation.

Suppression du passage : L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

Dans la rédaction des programmes, ces rectifications orthographiques ne sont pas prises en compte.

« Passer de l'oral à l'écrit »

Les activités sont reformulées. La dictée de syllabes et de mots devient quotidienne. La mobilisation des connaissances dans les dictées est mise en avant.

« Construire le lexique » à la place d' « Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre et Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris. »

On retrouve les notions de synonymie, antonymie, mots de la même famille lexicale, de registres de langue, ainsi que la consultation du dictionnaire et le repérage dans un article.

Mais ne figurent ni la polysémie ni le sens propre et le sens figuré, ni les termes génériques et termes spécifiques présents dans les programmes précédents.

« S'initier à l'orthographe lexicale » reprend ce qui était dit en 2015 dans « Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu ».

Pour les mots à mémoriser, ceux de l'univers familier à l'élève sont ajoutés.

« Se repérer dans la phrase simple » à la place de « Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques, d'accord essentiellement et Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes. »

Pas de changement dans l'identification de la phrase simple : la ponctuation, les questions : *De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qu'on en dit ?* et la lecture à voix haute pour en saisir le sens.

Les connaissances visées sont reformulées, mais pas de grands changements dans les contenus à part la terminologie. On parle de complément, d'articles définis et indéfinis et des phrases déclaratives, interrogatives et impératives. Les groupes des verbes et l'épithète sont réintroduits.

### **Au cycle 3**

« L'étude de la langue demeure une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle requiert un enseignement spécifique, rigoureux et explicite. »

#### **Lecture**

Les points suivants sont précisés et ajoutés :

- Entraînement **quotidien** à la lecture silencieuse et à haute voix, **dans toutes les disciplines.**
- Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire. Elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs intérêts et à leurs projets ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui peuvent également constituer un objet de discussion au sein de la famille.

#### **Comprendre**

La présentation est réorganisée.

« Comprendre un texte littéraire et se l'approprier » à la place de « Comprendre un texte littéraire et l'interpréter. »

Les attendus de fin de cycle sont les mêmes avec l'ajout pour « Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes » :

- CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ;
- CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ;
- 6<sup>ème</sup> : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.

#### **Ecrire**

Le verbe « rédiger » remplace systématiquement le verbe « produire ».

Les attendus sont les mêmes.

On retrouve :

- une pratique quotidienne et régulière de l'écriture ;
- la relation avec la lecture ;
- l'importance de la vigilance orthographique, de l'utilisation des outils d'écriture et de la capacité à réviser le texte.

La phrase suivante est ajoutée : « Enfin, le regard positif du professeur qui encourage l'élève, les différentes situations proposées motivantes, porteuses de sens, la collaboration entre pairs conduisent à donner le plaisir de l'écriture et la curiosité à l'égard de la langue et de son fonctionnement. »

On ne parle plus de la posture d'auteur de l'élève.

### **Etude de la langue**

Un attendu ajouté : Être capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

On retrouve :

- une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service de la compréhension de textes et de l'écriture de textes ;
- les régularités du système de la langue doivent être mises en évidence ;
- l'étude de la langue s'appuie sur « des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression) ».

La terminologie est la suivante :

- ajout de : nom commun, nom propre au lieu de nom simplement, COD, COI à la place de complément du verbe, complément circonstanciel à la place de complément de phrase, adverbe, conjonction de coordination et de conjonction de subordination, préposition ;
- la fonction épithète de l'adjectif (elle n'est pas mentionnée lors de l'étude de l'adjectif) terminaison, plus que parfait, participe passé ;
- les types de phrase : déclarative, interrogative, négative (c'est sans doute une erreur, il faut sûrement lire impérative), forme exclamative proposition, juxtaposition, coordination, subordination, radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie ;
- suppression d'article partitif, de verbe de la phrase, sujet de la phrase, prédicat de la phrase.

## **EN MATHÉMATIQUES**

Les attendus et les trois parties sont réaffirmés :

- Nombres et calcul
- Grandeurs et mesures
- Espace et géométrie

La structure est modifiée : on a maintenant un tableau avec une seule colonne. La colonne « exemples de situations, d'activités et ressources pour l'élève » a été parfois reprise dans la colonne « connaissances et compétences associées »

### **Au cycle 2**

Renforcement de l'acquisition d'automatismes procéduraux et la mémorisation progressive de résultats comme ceux des compléments à 10, des tables d'addition et de multiplication.

### **Au cycle 3**

Des points sont précisés :

- « Les grandeurs font l'objet d'un enseignement structuré et explicite, une bonne connaissance des unités du système international de mesure étant visée. »
- « Dans le prolongement du travail mené au cycle 2, l'institutionnalisation des savoirs dans un cahier de leçon est essentielle. »
- L'introduction et l'utilisation des symboles mathématiques sont réalisées au fur et à mesure qu'ils prennent sens dans des situations basées sur des manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, assurant une entrée progressive dans l'abstraction. »

## **EN EDUCATION MORALE ET CIVIQUE**

Les trois finalités du texte précédent sont maintenant :

- Respecter autrui ;
- Acquérir et partager les Valeurs de la République ;
- Construire une culture civique.

Le mot « Culture » est introduit :

- Culture de la sensibilité ;
- Culture de la règle et du droit ;
- Culture du jugement ;
- Culture de l'engagement.